MEDIPREX®10 mg
Comprimé pelliculé sécable
Escitalopram

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.
- Gardez cette notice, vous pourrez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.
- Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien.

Dans cette notice :

1. Qu'est-ce que MEDIPREX 10 mg, comprimé pelliculé sécable et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre MEDIPREX 10 mg, comprimé pelliculé sécable ?
3. Comment prendre MEDIPREX 10 mg, comprimé pelliculé sécable ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver MEDIPREX 10 mg, comprimé pelliculé sécable ?
6. Informations supplémentaires.

1. QU'EST-CE QUE MEDIPREX 10 mg, comprimé pelliculé sécable ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ?

Classe pharmacothérapeutique

MEDIPREX contient la substance active escitalopram. L'escitalopram appartient à un groupe d'antidépresseurs appelés Inhibiteurs Sélectifs de la Recapture de la Sérotonine (ISRS). Ces médicaments agissent sur le système sérotoninergique dans le cerveau en augmentant le taux de sérotonine. Les dysfonctionnements du système sérotoninergique sont considérés comme un facteur important dans le développement de la dépression et des pathologies associées.

Indications thérapeutiques

•Traitement des épisodes dépressifs majeurs (C.A.D caractérisés)
•Traitement du trouble panique avec ou sans agoraphobie
•Traitement du trouble anxiété sociale (phobie sociale).
•Traitement du trouble anxiété généralisée
•Traitement des troubles obsessionnels compulsifs

Environ deux semaines peuvent être nécessaires avant que vous ne commenciez à vous sentir mieux. Continuez à prendre MEDIPREX même si vous tardez à ressentir une amélioration.

Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE MEDIPREX 10 mg, comprimé pelliculé sécable ?

Ne prenez jamais MEDIPREX dans les cas suivants :

• si vous êtes allergique à l'escitalopram ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament (listés dans la rubrique 6) ;
• si vous prenez d'autres médicaments appartenant à la famille des inhibiteurs de la MAO, dont la sélégeline (utilisée dans le traitement de la maladie de Parkinson), le moclobémide (utilisé dans le traitement de la dépression) et le linézolide (un antibiotique) ;
• si vous êtes né avec ou si vous avez présenté un épisode de trouble du rythme cardiaque (observé à l'ECG, un examen réalisé pour évaluer comment votre cœur fonctionne) ;
• si vous prenez des traitements pour des troubles du rythme cardiaque ou qui pourraient affecter votre rythme cardiaque (voir rubrique « Autres médicaments et MEDIPREX »).

Avertissements et précautions

Adressez-vous à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre MEDIPREX. Informez votre médecin de toute autre maladie ou antécédent de votre famille. Il faudra alors en tenir compte. En particulier, informez votre médecin :
• Si vous présentez une épilepsie. Le traitement par MEDIPREX doit être interrompu en cas de survenue de convulsions. Dès la première fois ou en cas d'augmentation de la fréquence des crises (voir également rubrique 4. « Quels sont les effets indésirables éventuels ?»).
• Si vous présentez une insuffisance rénale (maladie du rein) ou hépatique (maladie du foie). Votre médecin devra peut-être adapter les doses de médicament.
• Si vous êtes diabétique. Un traitement par MEDIPREX peut déséquilibrer votre glycémie. Une adaptation des doses d'insuline ou d'antidiabétique oral pourra être nécessaire.
• Si vous avez une quantité de sodium dans le sang diminuée.
• Si vous avez tendance à saigner ou à avoir des bleus facilement.
• Si vous recevez un traitement par électrochocs.
• Si vous présentez une maladie coronarienne.
• Si vous souffrez ou avez souffert de problèmes cardiaques ou si vous avez eu récemment une crise cardiaque.
• Si vous avez un rythme cardiaque lent au repos et/ou si vous savez que vous avez un risque de carence en sel suite à une diarrhée ou des vomissements sévères et prolongés ou à la prise de traitements diurétiques.
• Si vous ressentez un rythme cardiaque rapide ou irrégulier, des évanouissements, des malaises ou des sensations de vertiges lors du passage à la position debout qui pourraient indiquer un fonctionnement anormal du rythme cardiaque.
• Si vous avez ou avez déjà eu des problèmes aux yeux, comme certains types de glaucome (augmentation de la pression à l'intérieur de l'œil).

Veuillez noter

Certains patients maniaco-dépressifs peuvent développer une phase maniaque. Elle se caractérise par des idées inhabituelles et rapidement changeantes, une joie inappropriée et une suractivité physique. Si vous ressentez cela, contactez votre médecin. Des symptômes tels qu'une agitation ou des difficultés à rester assis ou debout tranquillement, peuvent aussi survenir durant les premières semaines du traitement. Informez immédiatement votre médecin si vous ressentez ces symptômes.

Idées suicidaires et aggravation de votre dépression ou de votre trouble anxieux

Si vous souffrez de dépression et/ou de troubles anxieux, vous pouvez parfois avoir des idées d'auto-agression (agression envers vous-même) ou de suicide. Ces manifestations peuvent être majorées au début d'un traitement par antidépresseur car ce type de médicament n'agit pas tout de suite mais seulement après 2 semaines ou plus de traitement.

Vous êtes plus susceptible de présenter ce type de manifestations dans les cas suivants :
• si vous avez déjà eu des idées suicidaires ou d'actes indésirables sous ce type de traitement ;
• si vous êtes un jeune adulte. Les études cliniques ont montré que le risque de comportement suicidaire était accru chez les adultes de moins de 25 ans présentant une maladie psychiatrique et traités par antidépresseur.

Si vous avez des idées suicidaires ou d'auto-agression, contactez immédiatement votre médecin ou allez directement à l'hôpital.

Vous pouvez vous faire aider par un ami ou un parent, en lui expliquant que vous êtes dépressif ou que vous souffrez d'un trouble anxieux, et en lui demandant de lire cette notice. Vous pouvez lui demander de vous signaler s'il pense que votre dépression ou votre anxiété s'aggrave, ou s'il s'inquiète d'un changement dans votre comportement.

Enfant et adolescent

MEDIPREX ne doit habituellement pas être utilisé chez les enfants et adolescents de moins de 18 ans. Il est également important de savoir que les patients de moins de 18 ans présentent un risque accru d'effets indésirables, tels que tentative de suicide, pensées suicidaires et comportement hostile (principalement agressivité, comportement d'opposition et colère) lorsqu'ils sont traités par cette classe de médicaments. Néanmoins, il est possible que votre médecin décide de prescrire MEDIPREX à des patients de moins de 18 ans si il/elle décide que c'est dans l'intérêt du patient. Si votre médecin a prescrit MEDIPREX à un patient de moins de 18 ans et que vous désirez en discuter, adressez-vous à lui. Vous devez informer votre médecin si l'un des symptômes énumérés ci-dessus apparaît ou s'aggrave lors de la prise de MEDIPREX par un patient de moins de 18 ans. Vous devez également savoir que la sécurité à long terme concernant la croissance, la maturation et le développement cognitif et comportemental de MEDIPREX n'a pas encore été établie dans cette tranche d'âge.

Interactions avec d'autres médicaments

Autres médicaments et MEDIPREX

Si vous prenez, avez pris récemment ou pourriez prendre un autre médicament, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous prenez un des médicaments suivants, dites-le à votre médecin :
• «Inhibiteurs non sélectifs de la monoamine oxydase (IMAOs)», contenant comme principes actifs : de la phénelzine, de l'iproniazide, de l'isocarboxazide, du nialamide et de la tranylcypromine. Si vous avez pris un de ces médicaments, un délai de 14 jours est nécessaire entre l'arrêt de ces médicaments et le début du traitement par MEDIPREX. Après l'arrêt de MEDIPREX, un délai de 7 jours est nécessaire avant le début du traitement par un de ces médicaments.
• «Inhibiteurs sélectifs réversibles de la MAO-A» contenant du moclobémide (utilisé dans le traitement de la dépression).
• «Inhibiteurs irréversibles de la MAO-B», contenant de la sélégeline (utilisée dans le traitement de la maladie de Parkinson).

Ceux-ci augmentent le risque de survenue d'effets indésirables.
• Le linézolide (un antibiotique).
• Le lithium (utilisé dans le traitement des troubles maniaco-dépressifs) et le tryptophane.
• L'imipramine et la désipramine (tous deux utilisés dans le traitement de la dépression).
• Le sumatriptan et médicaments similaires (utilisés dans le traitement de la migraine) et le tramadol (utilisé contre les douleurs sévères). Ceux-ci augmentent le risque de survenue d'effets indésirables.
• La cimétidine, le lansoprazole et l'oméprazole (utilisés dans le traitement des ulcères de l'estomac), la fluvoxamine (antidépresseur) et la ticlopidine (utilisée pour réduire le risque d'attaque cérébrale). Ceux-ci peuvent entraîner une augmentation des concentrations sanguines en escitalopram.
• Le millepertuis (Hypericumperforatum - une préparation à base de plantes utilisée dans la dépression).
• L'acide acétylsalicylique et les anti-inflammatoires non stéroïdiens (médicaments utilisés pour soulager la douleur ou pour fluidifier le sang, appelés anticoagulants). Ces médicaments peuvent augmenter le risque de saignement.
• La warfarine, le phprydiamole et la phenprocoumone (médicaments utilisés pour fluidifier le sang, appelés anticoagulants). Votre médecin contrôlera probablement votre temps de coagulation sanguine au début et à la fin de votre traitement par MEDIPREX afin de vérifier si votre posologie d'anticoagulants est toujours adaptée.
• La méfloquine (utilisée dans le traitement du paludisme), le bupropion (utilisé dans le traitement du sevrage tabagique et de la dépression) et le tramadol (utilisé dans le traitement des douleurs sévères) en raison d'un risque possible d'augmentation du risque de convulsions.
• Les neuroleptiques (médicaments utilisés dans le traitement de la schizophrénie et des psychoses) et les antidépresseurs (antidépresseurs tricycliques et ISRS) en raison d'un risque possible d'augmentation du risque de convulsions.
• Le flecainide, la propafenone, le métoprolol (utilisés dans les maladies cardio-vasculaires), la clomipramine, la nortriptyline (antidépresseurs), la risperidone, la thioridazine et l'haloperidol (antipsychotiques). Les doses de MEDIPREX pourront être adaptées si nécessaire.
• Médicaments qui diminuent la quantité de potassium ou de magnésium dans le sang car une telle association augmente le risque de troubles du rythme cardiaque pouvant engager le pronostic vital.

Ne prenez pas MEDIPREX si vous prenez des médicaments utilisés dans le traitement des troubles du rythme cardiaque ou pouvant perturber le rythme cardiaque comme par exemple des médicaments antiarythmiques des classes IA et III, des antipsychotiques (par exemple dérivés de phénothiazine, le pimozide, l'haloperidol), des antidépresseurs tricycliques, certains agents antimicrobiens (comme la sparfloxacine, la moxifloxacine, l'érythromycine IV, la pentamidine, les traitements antipaludiques, en particulier l'halofantrine), certains antihistaminiques (astémizole, mizolastine).

Contactez votre médecin si vous avez des questions à ce sujet.

Aliments et boissons

MEDIPREX peut être pris pendant ou en dehors des repas (voir rubrique 3.« Comment prendre MEDIPREX ? »).

Comme avec de nombreux médicaments, la consommation d'alcool avec MEDIPREX n'est pas recommandée, bien qu'une interaction entre MEDIPREX et l'alcool ne soit pas attendue.

Grossesse, allaitement, fertilité

Dites à votre médecin si vous êtes enceinte ou si vous envisagez de l'être.

Si vous êtes enceinte, ou si vous allaitez ne prenez pas MEDIPREX, à moins d'avoir au préalable discuté avec votre médecin des risques et des bénéfices possibles du traitement.

Si vous prenez MEDIPREX pendant les trois derniers mois de votre grossesse, vous devez savoir que les effets suivants peuvent survenir chez votre nouveau-né : troubles de la respiration, coloration bleue de la peau, convulsions, variations de la température corporelle, difficultés d'alimentation, vomissements, hypoglycémie, contraction ou relâchement musculaire, réflexes vifs, tremblements, trémulations, irritabilité, léthargie, pleurs constants, somnolence et troubles du sommeil. Si votre nouveau-né présente l'un de ces symptômes, veuillez contacter votre médecin immédiatement.

Assurez-vous que votre sage-femme et/ou votre médecin sachent que vous prenez MEDIPREX. En cas de prise pendant la grossesse, en particulier les derniers mois de grossesse, les médicaments tels que MEDIPREX peuvent augmenter le risque d'une maladie grave chez le bébé, appelée hypertension artérielle pulmonaire persistante (HTAP) du nouveau-né, qui se manifeste par une respiration plus rapide de votre bébé et l'apparition d'une coloration bleuâtre de la peau. Ces symptômes apparaissent généralement au cours des 24 premières heures après la naissance. Si cela survient chez votre bébé, contactez immédiatement votre sage-femme et/ou votre médecin.

En cas d'utilisation pendant la grossesse, MEDIPREX ne devra jamais être arrêté brutalement.

Il est à prévoir un passage de MEDIPREX dans le lait maternel.

Des études chez l'animal ont montré que le citalopram, un médicament proche de l'escitalopram, réduisait la qualité du sperme. Théoriquement, la fertilité pourrait être affectée, mais l'impact sur la fécondité humaine n'a pas été observé à ce jour.

Conduite de véhicules et utilisation de machines :

Il est déconseillé de conduire un véhicule ou d'utiliser une machine tant que vous ne connaissez pas les effets de MEDIPREX sur vous.

3. COMMENT PRENDRE MEDIPREX 10 mg, comprimé pelliculé sécable ?

Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant exactement les indications de votre médecin. Vérifiez auprès de votre médecin ou votre pharmacien en cas de doute.

Adultes

Dépression

La posologie habituellement recommandée de MEDIPREX est de 10 mg par jour en une prise. La posologie pourra être augmentée par votre médecin jusqu'à un maximum de 20 mg par jour.

Trouble panique

La posologie initiale de MEDIPREX au cours de la première semaine de traitement est de 5 mg par jour en une prise, puis une augmentation à 10 mg par jour est effectuée. La posologie pourra être encore augmentée par votre médecin jusqu'à un maximum de 20 mg par jour.

Trouble anxiété sociale

La posologie habituellement recommandée de MEDIPREX est de 10 mg par jour en une prise. Votre médecin pourra diminuer la posologie à 5 mg par jour ou l'augmenter jusqu'à un maximum de 20 mg par jour, selon votre réponse au traitement.

Trouble anxiété généralisée

La posologie habituellement recommandée de MEDIPREX est de 10 mg par jour en une prise. La posologie pourra être augmentée par votre médecin jusqu'à un maximum de 20 mg par jour.

Troubles obsessionnels compulsifs

La posologie habituellement recommandée de MEDIPREX est de 10 mg par jour en une prise. La posologie pourra être augmentée par votre médecin jusqu'à un maximum de 20 mg par jour.

Personnes âgées de plus de 65 ans

La posologie initiale recommandée est de 5 mg par jour en une prise. La dose peut être augmentée par votre médecin jusqu'à 10 mg par jour.

Enfants et adolescents

MEDIPREX ne doit habituellement pas être administré aux enfants et adolescents. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique 2. « Quelles sont les informations à connaître avant de prendre MEDIPREX ? »

Vous pouvez prendre MEDIPREX pendant ou en dehors des repas. Avalez les comprimés avec un peu d'eau.

Durée du traitement

Environ deux semaines peuvent être nécessaires avant que vous ne commenciez à vous sentir mieux. Continuez à prendre MEDIPREX même si vous tardez à ressentir une amélioration.

Ne changez pas la posologie de votre médicament sans en avoir d'abord parlé avec votre médecin.

Continuez à prendre MEDIPREX aussi longtemps que votre médecin le recommande. Si vous arrêtez votre traitement trop tôt, vos symptômes peuvent réapparaître. Il est recommandé de poursuivre le traitement pendant au moins six mois à partir du moment où vous vous sentez à nouveau bien.

Si vous avez pris plus de MEDIPREX que vous n'auriez dû :

Si vous avez pris une dose plus importante de MEDIPREX que la dose prescrite, contactez immédiatement votre médecin ou le service des urgences de l'hôpital le plus proche. Faites-le même en l'absence d'effets gênants. Certains des signes de surdosage peuvent être des sensations vertigineuses, des tremblements, une agitation, des convulsions, un coma, des nausées, des vomissements, une perturbation du rythme cardiaque, une diminution de la tension artérielle et une perturbation de la composition des liquides organiques. Prenez la boîte/plaquette de MEDIPREX avec vous si vous allez chez le médecin ou à l'hôpital.

Si vous oubliez de prendre MEDIPREX :

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre. Si vous avez oublié de prendre une dose et si vous vous en apercevez avant d'aller vous coucher, prenez-la immédiatement. Poursuivez comme d'habitude le jour suivant. Si vous vous le rappelez seulement durant la nuit ou le jour suivant, ne prenez pas la dose oubliée et continuez comme d'habitude.

Si vous arrêtez de prendre MEDIPREX :

N'arrêtez pas votre traitement par MEDIPREX sans l'avis de votre médecin. A la fin de votre traitement, il est généralement recommandé de diminuer progressivement les doses de MEDIPREX sur plusieurs semaines.

Quand vous arrêtez de prendre MEDIPREX, en particulier en cas d'arrêt brutal, vous pouvez ressentir des symptômes liés à l'arrêt du traitement. Ces symptômes sont fréquents à l'arrêt du traitement par MEDIPREX. Le risque est plus élevé lorsque MEDIPREX a été utilisé pendant longtemps, ou à doses élevées, ou lorsque les doses sont diminuées trop rapidement.

Chez la plupart des patients ces symptômes sont généralement d'intensité modérée et disparaissent spontanément en moins de 2 semaines.Toutefois, chez certains patients, ils peuvent être sévères en intensité ou se prolonger (2 à 3 mois ou plus).

Si vous ressentez des symptômes sévères apparaissant à l'arrêt du traitement par MEDIPREX, veuillez contacter votre médecin. Il ou elle pourra alors vous demander de reprendre votre traitement et de diminuer les doses plus progressivement.

Les symptômes pouvant apparaître à l'arrêt du traitement comprennent : sensations vertigineuses (instabilité ou déséquilibre), sensations de fourmillements ou de picotements, sensations de brûlure et (moins fréquemment) sensations de choc électrique, y compris au niveau de la tête, troubles du sommeil (rêves agités, cauchemars, incapacité à dormir), sensation d'anxiété, maux de tête, mal au cœur (nausées), transpiration (incluant sueurs nocturnes), sensation d'agitation, tremblements (trémulations), sentiment de confusion ou de désorientation, sensation d'émotivité ou d'irritabilité, diarrhée (selles molles), troubles visuels, perception exagérée des battements cardiaques (palpitations).

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, ce médicament est susceptible d'avoir des effets indésirables, bien que tout le monde n'y soit pas sujet.

Ces effets indésirables s'estompent habituellement après quelques semaines de traitement. Sachez que certains de ces effets peuvent aussi être des symptômes liés à votre maladie qui s'amélioreront ainsi quand vous commencerez à vous sentir mieux. Si vous ressentez les effets indésirables suivants, vous devez contacter votre médecin ou aller immédiatement à l'hôpital :

Peu fréquemment (peut concerner jusqu'à 1 patient sur 100) :
• Saignements anormaux, incluant saignements gastro-intestinaux.

Rarement (peut concerner jusqu'à 1 patient sur 1000) :
• Gonflement sous la peau, de la langue, des lèvres ou du visage ou si vous avez des difficultés à respirer ou à avaler (réaction allergique).
• Forte fièvre, une agitation, confusion, des tremblements et des contractions soudaines des muscles, ce peut être le signe d'un état rare, appelé syndrome sérotoninergique

Fréquence inconnue (fréquence ne pouvant pas être estimée à partir des données disponibles) :
• Difficultés à uriner.
• Convulsions (crises convulsives), voir également rubrique «Avertissements et précautions».
• Un jaunissement de la peau et du blanc de l'œil sont les signes d'un mauvais fonctionnement du foie/d'une hépatite.
• Rythme cardiaque rapide ou irrégulier, des évanouissements qui pourraient être des signes de torsade de pointes (événement qui peut engager le pronostic vital)
• Pensées de blessure volontaire ou idées suicidaires, voir également rubrique «Avertissements et précautions»

De plus, des effets indésirables suivants ont été rapportés :

Très fréquemment (peut concerner plus d'1 patient sur 10) :
• Mal au cœur (nausées).
• Maux de tête.

Fréquemment (peut concerner jusqu'à 1 patient sur 10) :
• Nez bouché ou écoulement nasal (sinusite).
• Perte ou augmentation de l'appétit.
• Anxiété, agitation, rêves anormaux, difficultés à s'endormir, somnolence, sensations vertigineuses, bâillements, tremblements, picotements de la peau.
• Diarrhée, constipation, vomissements, bouche sèche.
• Transpiration excessive.
• Douleurs musculaires et articulaires (arthralgies et myalgies).
• Troubles sexuels (éjaculation retardée, troubles de l'érection, baisse de la libido, troubles de l'orgasme chez la femme).
• Fatigue, fièvre.
• Prise de poids.

Peu fréquemment (peut concerner jusqu'à 1 patient sur 100) :
• Eruption urticarienne (urticaire), éruption cutanée, démangeaisons (prurit).
• Grincement de dents, agitation, nervosité, attaques de panique, confusion.
• Troubles du sommeil, troubles du goût, malaise (syncope).
• Pupille agrandie (mydriase), troubles visuels, bourdonnements d'oreilles (acouphènes).
• Perte de cheveux.
• Saignements menstruels excessifs.
• Menstruations irrégulières.
• Perte de poids.
• Accélération du rythme cardiaque.
• Gonflement des bras ou des jambes.
• Saignements de nez.

Rarement (peut concerner jusqu'à 1 patient sur 1000) :
• Agressivité, dépersonnalisation, hallucinations.
• Ralentissement du rythme cardiaque.

Fréquence indéterminée (fréquence ne pouvant pas être estimée à partir des données disponibles) :
• Diminution de la quantité de sodium dans le sang (les symptômes sont un « mal de cœur » - nausées - et sensation de malaise avec faiblesse musculaire ou confusion).
• Sensations vertigineuses lors du passage à la position debout, dues à une chute de la pression artérielle (hypotension orthostatique).
• Perturbation des tests hépatiques (augmentation des concentrations sanguines des enzymes hépatiques).
• Mouvements anormaux (mouvements involontaires).
• Erections douloureuses (priapisme).
• Signes d'augmentation des saignements notamment au niveau de la peau et des muqueuses (ecchymoses). Gonflement soudain de la peau ou des muqueuses (angioedèmes).
• Augmentation du taux de sécrétion urinaire (sécrétion inappropriée d'ADH).
• Ecoulement de lait chez l'homme et la femme en dehors de l'allaitement.
• Manie.
• Une augmentation du risque de fractures osseuses a été observée chez les patients prenant ce type de médicaments.
• Trouble du rythme cardiaque (appelé "allongement de l'intervalle QT", observé à l'ECG, un examen qui mesure l'activité électrique du cœur).

De plus, un certain nombre d'effets indésirables sont connus pour survenir avec des médicaments agissant de la même façon que l'escitalopram (la substance active de MEDIPREX). Il s'agit de :
• Agitation motrice (akathisie).
• Perte de l'appétit.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : CNPV. En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER MEDIPREX 10 mg, comprimé pelliculé sécable ?

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Ne pas utiliser MEDIPREX après la date de péremption mentionnée sur la boîte après «Exp». La date d'expiration fait référence au dernier jour du mois.

Ce médicament ne nécessite pas de précautions particulières de conservation.

Les médicaments ne doivent pas être jetés au tout à l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien ce qu'il faut faire des médicaments inutilisés. Ces mesures permettront de protéger l'environnement

6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Que contient MEDIPREX 10 mg, comprimé pelliculé sécable ?

MEDIPREX 10 mg	
Principe actif :	
Escitalopram (sous forme d'oxalate)	10 mg (12.77 mg)
Excipients :	
Cellulose microcristalline, Silice colloïdale anhydre, Talc, Croscarmellose sodique, Stéarate de magnésium, Opadray Blanc (polyvinyl alcohol, titanium dioxide, polyethylene glycol / macrogol, talc)	

Qu'est-ce que MEDIPREX 10 mg et contenu de l'emballage extérieur :

Comprimé oblong sécable pelliculé de couleur blanche

MEDIPREX est disponible en boite de 15 comprimés et boite de 30 comprimés.

A.M.M. N° : Liste I – Tableau A

Titulaire de l'AMM et fabricant :

Les laboratoires MédiS B.P. 206 - 8000 Nabeul – Tunisie

Tél : +216 72 235 006 / Fax : +216 72 235 016 / E-mail : contact@labomedis.com

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée : Septembre 2017.

Ceci est un médicament.

-Un médicament est un produit mais pas comme les autres.
-Un médicament est un produit qui agit sur votre santé et sa consommation non-conforme aux prescriptions vous expose à un danger.
-Respectez rigoureusement l'ordonnance de votre médecin et le mode d'emploi qu'il vous a prescrit, suivez les conseils de votre pharmacien.
-Votre médecin et votre pharmacien connaissent le médicament, ses indications et ses contre-indications.
-N'arrêtez pas de votre propre initiative le traitement durant la période prescrite.
-N'en reprenez pas, n'augmentez pas les doses sans consulter votre médecin.

Gardez les médicaments hors de portée des enfants

N00154
V00

Médis